

CONSTRUIRE DEMAIN

Lunéville



Ville de
LUNÉVILLE

2023

COMPTE
ADMINISTRATIF
Rapport de
présentation

I – LE COMPTE ADMINISTRATIF PAR NATURE	4
1 – La section de fonctionnement	8
<i>A – Les recettes de fonctionnement</i>	8
<i>B – Les dépenses de fonctionnement</i>	10
<i>C – Le niveau d'épargne</i>	12
2 – La section d'investissement	14
<i>A – Les recettes d'investissement</i>	14
<i>B – Les dépenses d'investissement</i>	16
<i>C – L'encours de dette</i>	17
3 – Les budgets annexes	18
<i>A – Eau</i>	18
<i>B – Locations</i>	18
<i>C – Restauration Municipale</i>	18
II – LE COMPTE ADMINISTRATIF PAR POLITIQUE PUBLIQUE	19
1 – Favoriser l'attractivité et le rayonnement de Lunéville	22
<i>A – Commerce</i>	23
<i>B – Culture et animations</i>	24
<i>C – Sports et Jeunesse</i>	26
<i>D – Enseignement</i>	28
2 – Agir en faveur d'un cadre de vie sûr et de qualité	30
<i>A – Nature en ville et développement durable</i>	30
<i>B – Habitat et traitement des friches</i>	32
<i>C – Proximité et cadre de vie</i>	33
<i>D – Sécurité</i>	35
3 – Favoriser l'épanouissement des familles et accompagner les plus fragiles	36
<i>A – Petite enfance et Seniors</i>	36
<i>B – Politique de la Ville et Cohésion Sociale</i>	37
4 – Construire une administration moderne et exemplaire	38
<i>A – Gestion foncière</i>	38
<i>B – Ressources humaines</i>	38
<i>C – Gouvernance, relations usagers et modernisation de l'administration</i>	39



ÉDITO

Depuis 2020, les objectifs de notre équipe municipale restent inchangés.

Nous travaillons à renforcer l'attractivité et le rayonnement de la ville.

Pour ce faire, nous avons choisi d'investir massivement. L'attractivité d'une ville se mesure en effet à la qualité de ses services, de ses équipements et de ses actions durables, à la préservation de son patrimoine urbain et paysager, à l'offre de culture et d'animation et au soutien accordé aux plus fragiles.

Pour engager ces actions, Lunéville investit en moyenne 5 millions d'euros par an. En 2024, malgré une pression inflationniste et une hausse substantielle des charges de la collectivité, nous investirons 8,5 millions d'euros pour répondre aux attentes des Lunévillois.

Pour ne pas obérer l'avenir, ces investissements se feront en préservant notre capacité d'épargne et en maîtrisant notre dette.

Notre programme d'investissement sera effectué en diminuant les taux de la fiscalité.

En 2023, le taux d'imposition a baissé de 2 %. Nous allons continuer dans ce sens.

Ce rééquilibrage est indispensable pour les Lunévillois soumis à la taxe foncière.

Mener des actions responsables et durables respectueuses des deniers publics, pour répondre aux enjeux de demain, telle est notre feuille de route.

Catherine PAILLARD
Maire de Lunéville

I.

LE COMPTE ADMINISTRATIF PAR NATURE

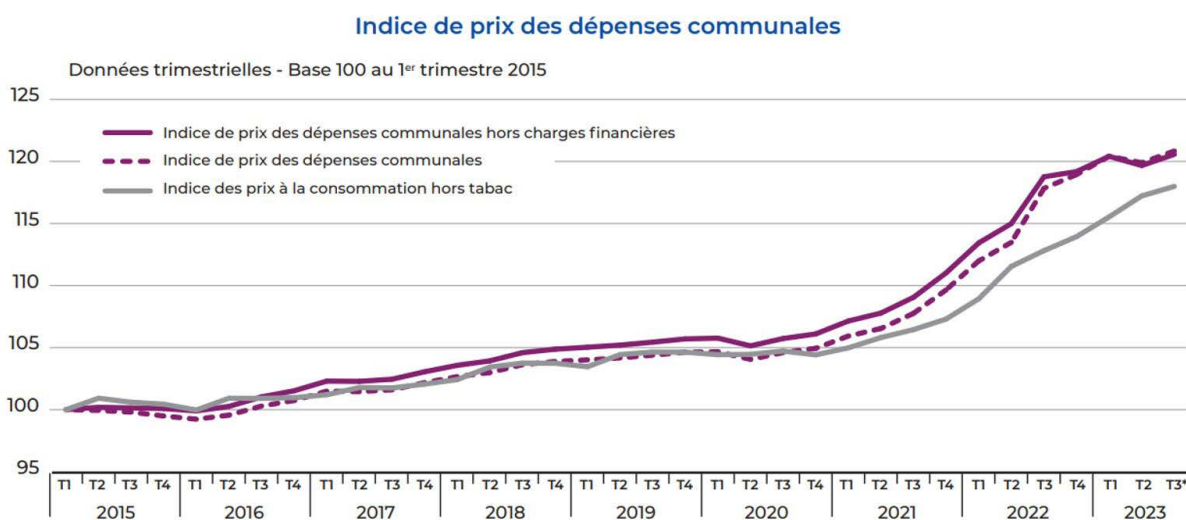
L'année 2023 a été marquée par une situation économique inédite pour les collectivités. De multiples facteurs sont venus impacter directement le niveau d'épargne des communes.

Une inflation galopante qui impacte particulièrement les communes

La forte inflation qui s'est installée en France depuis le début de l'année 2022 touche tous les acteurs de l'économie : ménages, entreprises et administrations doivent faire face à une hausse des prix sans précédent depuis plusieurs décennies.

Publié par l'Insee, l'indice des prix à la consommation hors tabac mesure l'impact de la hausse des prix pour les ménages en fonction d'un panier théorique de dépenses. Ainsi, au 1^{er} semestre 2023, l'inflation sur un an (4 derniers trimestres sur les 4 précédents) s'établit à + 5,8 %.

Cette mesure, qui donne un premier état des lieux, ne permet cependant pas d'appréhender totalement l'impact pour les collectivités locales, et en particulier les communes. En prenant en compte « un panier du Maire », la hausse des prix enregistrée par les communes sur leurs dépenses est de 7,7 % au 1^{er} semestre sur un an après une hausse estimée de près de 12 % en 2022.



En résumé, si l'inflation que l'on connaît depuis 2022 a touché l'ensemble de la population, elle est encore plus prégnante pour les collectivités territoriales.

Des mesures nécessaires de revalorisation salariale : un coût supplémentaire pour les communes

Pour accompagner les agents de la Ville de Lunéville dans cette période d'incertitude, l'équipe municipale a pris un ensemble de décisions visant à garantir le pouvoir d'achat des équipes : chèques cadeaux, monétisation du compte épargne temps, octroi de la prime exceptionnelle de soutien au pouvoir d'achat à son niveau maximal,...

À ces mesures locales, viennent s'ajouter les deux années de revalorisation du point d'indice et la revalorisation des grilles indiciaires suite aux augmentations mécaniques du SMIC.

La masse salariale, qui représente la moitié des dépenses de fonctionnement de la collectivité, a donc été largement impactée en 2023.

Le retournement des marchés financiers et l'effet sur les frais financiers

Avec l'augmentation de l'EURIBOR, du livret A et plus globalement des taux d'intérêt, la Ville de Lunéville, comme toutes les collectivités, a vu ses frais financiers progresser de plus de 40 %.

Un soutien de l'Etat qui n'est pas à la hauteur de la situation

Malgré les demandes insistantes de toutes les associations d'élus, le gouvernement a refusé d'indexer la Dotation Globale de Fonctionnement à l'inflation. À Lunéville, cette dotation n'a progressé que de 1,3 % en 2023, très loin du niveau d'inflation constaté pour les communes.

Devant toutes ces difficultés, l'équipe municipale a relevé les manches. L'ensemble des objectifs financiers du mandat, décrit inlassablement dans les documents budgétaires depuis 2020, sont atteints voire dépassés.

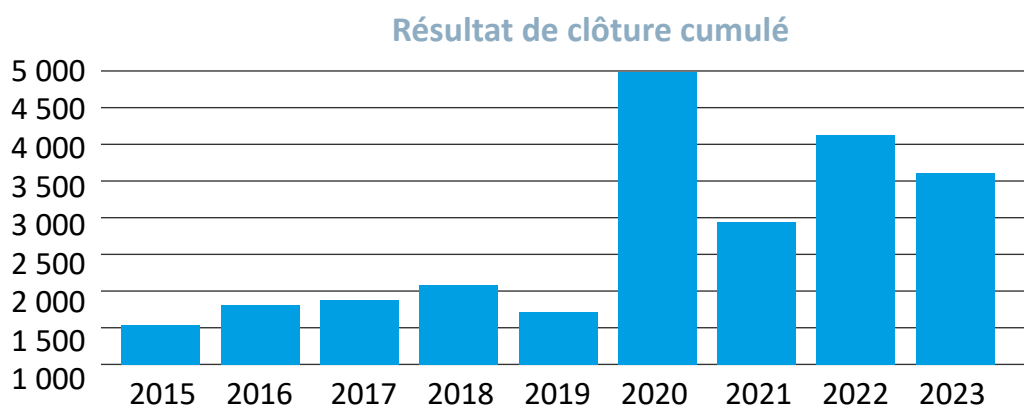
- Ne pas recourir au levier fiscal > baisse des taux de 2 % en 2023
- Consolider le niveau d'épargne de la Ville à 3,5 M€ > 3,8 M€ en 2023
- Maintenir la dynamique d'investissement à 5 M€ par an > 6 M€ en 2023
- Maitriser sa dette > diminution de près de 0,5 M€ d'encours en 2023

La mise en œuvre du plan de mesures responsables, et plus globalement l'impérieuse nécessité de bonne gestion des deniers publics, permet à la Ville de Lunéville de maintenir, voire d'améliorer ses grands équilibres tout en abordant l'avenir avec sérénité.

Cette situation peut être considérée comme une exception dans le paysage des collectivités. À titre d'exemple, seuls 0,7 % des communes de la région ont opté pour une diminution des taux de fiscalité en 2023. Lunéville, de son côté, s'apprête à le faire pour la deuxième année consécutive. La majorité municipale exprime ainsi son soutien à tous les Lunévillois.

Le compte administratif du Budget Principal de la ville de Lunéville présente en 2023 un résultat cumulé de clôture de 3 647 691,83 € contre 4 161 569,18 € en 2022.

C.A. 2023	RÉSULTAT CUMULÉ 2022 <i>a</i>	AFFECTATION DU RÉSULTAT 2022 <i>b</i>	RÉSULTAT EXERCICE 2023 <i>c</i>	RÉSULTAT CUMULÉ DE CLÔTURE 2023 <i>d = (a - b) + c</i>
INVESTISSEMENT €	- 425 423 €	/	377 361 €	- 48 061 €
FONCTIONNEMENT €	4 586 992 €	2 573 436 €	1 682 196 €	3 695 753 €
TOTAL €	4 161 569 €	2 573 436 €	2 059 558 €	3 647 691 €



En termes de réalisations, 9 106 969 € ont été dépensés en investissement contre 5 963 523 € en 2022. Les reports de travaux non réalisés sur 2023 s'élèvent à 2 075 423 € contre 2 284 280 € en 2022.

On constate une augmentation significative des dépenses d'investissement par rapport à 2022 avec une hausse de 53 %. Cette progression s'explique par la réalisation de grands projets, à l'image de la réhabilitation de la place Léopold, le lancement d'autres comme les travaux de l'église Saint-Jacques. Elle s'explique également par l'accélération sur la transition énergétique (éclairage public, panneaux photovoltaïques, passage de l'éclairage en LED,...) et sur le programme de voirie.

Les recettes d'investissement 2023 s'élèvent à 9 484 331 € dont 1 107 369 € de subventions et 1 800 000 € d'emprunts contractés.

	2022 cumulé	2023		2024 B.S. Inscriptions Nouvelles
		Dépenses	Recettes	
Résultat d'Investissement	- 425 423 € (a)	9 106 968 € 377 361 €	9 484 330 € (b) Résultat 2023	<i>Dont Emprunt : 1 800 000€</i>
Résultat Cumulé à fin 2021		- 48 061 €	(c) = (a) + (b)	- 48 061 €
Reste à Réaliser		2 075 423 € (d)	152 464.62 (e)	
<u>Besoin de Financement (f)</u>		<u>1 971 020 €</u>	c + (e - d) = (f)	<u>1 971 020 €</u> Émission de Titre Affectation du résultat (f)



1 - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

A – Les recettes de fonctionnement

Chap.	Libellé	Variation	Montant 2022	Montant 2023
70	Produits des services du domaine	34,64 %	385 257 €	518 729 €
73	Impôts et taxes	4,80 %	13 671 155 €	14 328 021 €
74	Dotations subventions et participations	2,14 %	8 691 292 €	8 877 189 €
75	Autres produits de gestion courante	- 5,73 %	566 889 €	534 417 €
76	Produits financiers	58,97 %	20 €	31 €
77	Produits exceptionnels	93,49 %	185 266 €	358 479 €
78	Reprises s/ Prov.	-8,83 %	10 887 €	9 926 €
013	Atténuation de Charges	- 24,47 %	239 470 €	180 881 €
		4,45 %	23 750 236 €	24 807 673 €

Les crédits ouverts en 2023 étaient de 24 230 690 € pour une réalisation de 24 807 673 € soit un taux de réalisation de 102,3 %.

Chapitre 70 : Produits des services du domaine : + 34,64 %

On constate une forte hausse des recettes relative aux coupes de bois qui passent de 18 783 € en 2022 à 117 905 € en 2023. Cela est principalement dû à la vente d'un lot de peupliers situé sur des parcelles de la commune pour un montant de 62 150 €.

La fin des exonérations décidée lors de la période COVID et la stricte application des droits d'occupation du domaine public suite à la réorganisation des services a permis d'enregistrer une augmentation de 32,4 % de recettes par rapport à 2022.

Chapitre 73 : Impôts et taxes : + 4,80 %

Cette évolution est liée à 3 composants :

- La décision prise par l'Etat d'augmenter le coefficient multiplicateur de la taxe sur l'électricité en le portant à 8 en 2023 contre 6 en 2022. Le produit de cette taxe passe ainsi de 224 975 € à 411 235 € ;
- Une diminution significative de 22 % des droits de mutation qui traduit la morosité du marché immobilier au niveau national ;
- L'augmentation mécanique de 7,1 % des bases fiscales assise sur l'inflation. La Ville de Lunéville a fait le choix d'amortir pour le contribuable cette augmentation mécanique en réduisant de 2 % les taux d'imposition votés par le Conseil Municipal.

Chapitre 74 : dotations, subventions et participations : + 2,14 %

Malgré la baisse continue de la dotation forfaitaire depuis plusieurs années, les dotations de péréquation (dotation de solidarité urbaine et dotation de solidarité rurale) continuent, quant à elles, de progresser.

Au final, le montant de la Dotation Globale Forfaitaire augmente de 106 075 € par rapport à 2022 soit seulement + 1,30 % largement en deçà du niveau d'inflation constaté en 2023.

D.G.F.	2019	2020	2021	2022	2023	Evol. 2019-2023	Evol. 2019- 2023 en %
Dotation Forfaitaire	3 205 095 €	3 157 389 €	3 127 221 €	3 112 046 €	3 109 878 €	-95 217 €	- 2,97 %
Dot. de Solidarité Urb.	3 652 492 €	3 740 248 €	3 811 920 €	3 884 740 €	3 956 211 €	303 719 €	8,32 %
Dot. Nale de Péréqu.	662 050 €	622 623 €	575 546 €	562 558 €	561 141 €	- 100 909 €	- 15,24 %
Dot. de Solidarité Rurale	501 794 €	516 753 €	539 234 €	566 599 €	604 788 €	102 994 €	20,53 %
TOTAL D.G.F.	8 021 431 €	8 037 013 €	8 053 921 €	8 125 943 €	8 232 018 €	210 587 €	2,63 %

Chapitre 77 : Produits exceptionnels : + 93,49 %

Pour rappel, on retrouve dans ce chapitre l'article 775 qui intègre le produit des cessions en tant que recette réelle de fonctionnement, les ventes du terrain Schwetzingen pour 125 000 € et du foyer de Ménil pour 126 000 €.

On note également que la Ville a perçu 25 305 € d'indemnités de sinistres.

Chapitre 013 : Atténuation de charges : - 24,47 %

La diminution des recettes sur ce chapitre est la conséquence d'un ajustement comptable demandé en cours d'année par la Trésorerie qui impute désormais les remboursements d'assurance statutaire sur le chapitre 75.

B – Les dépenses de fonctionnement

Chap.	Libellé	Variation	Montant 2022	Montant 2023
011	Charges à caractère général	9,49 %	4 165 427 €	4 560 541 €
012	Charges de personnel	2,87 %	10 238 144 €	10 531 632 €
014	Atténuation de charges		0 €	172 €
65	Autres charges de gestion courante	2,10 %	4 918 095 €	5 021 166 €
66	Charges financières	43,34 %	360 371 €	516 573 €
67	Charges exceptionnelles	- 31,96 %	36 324 €	24 715 €
68	Dot. Aux Prov. Pour Dépréciation	- 99,46 %	44 270 €	240 €
	Sous-Total Ecritures Réelles	4,52 %	19 762 634 €	20 655 041 €
042	Opérations d'ordre entre section	67,39 %	1 475 878 €	2 470 433 €
	Sous-Total Ecritures d'Ordre	67,39 %	1 475 878 €	2 470 433 €
		8,88 %	21 238 512 €	23 125 475 €

Les crédits ouverts en dépenses étaient de 26 244 246 €. Les réalisations (rattachements inclus) sont de 23 125 476 €. Le taux de réalisation est de 88 % hors crédits reportés (133 260.86 €).

Chapitre 011 : charges à caractère général : + 9,49 %

Ce chapitre budgétaire est l'un de ceux qui est largement impacté par le contexte de crise économique inédit que le pays a connu en 2023. Pour rappel, le contrat de fourniture d'électricité affichait en 2023 une augmentation moyenne du prix au kWh de + 140 % (soit x 2,4).

Grâce à la mise en œuvre du plan de mesures responsables présenté au Conseil Municipal d'octobre 2022, la Ville a largement jugulé l'explosion du coût des énergies. Globalement, la consommation électrique de la Ville en 2023 a diminué de 22 %, dont 48 % pour l'éclairage public (en termes de KWatts). L'effort collectif a largement payé. La facture énergétique globale de la Ville a progressé de 18 % entre 2022 et 2023.

Nature	Libellé	2022	2023	Evolution 2022/2023 en %
60612	Electricité	287 135 €	418 426 €	45,72%
60613	Chauffage urbain / gaz	220 707 €	278 098 €	26,00%
611	Eclairage public	215 391 €	157 482 €	-26,89%
	Total	723 233 €	854 006 €	18,08%

Chapitre 012 : charges de personnel : + 2,87 %

Ce chapitre budgétaire qui représente plus de la moitié des dépenses réelles de fonctionnement fait, depuis de longues années, l'objet d'une maîtrise budgétaire importante.

Or, le contexte économique actuel et les mesures décidées par l'équipe municipale pour soutenir le pouvoir d'achat des agents ont des répercussions importantes sur ce poste de dépenses.

Ainsi, après avoir progressé de 4,03 % en 2022, la masse salariale de la Ville croît en 2023 de 2,87 % pour dépasser les 10,5 M €.

Le point d'indice a été revalorisé par deux fois : de 3,5 % en juillet 2022 et de 1,5 % en juillet 2023. Par ailleurs, les différentes revalorisations du SMIC ont eu des effets sur les grilles indiciaires de la collectivité.

Enfin, au titre des mesures sociales internes, il faut ajouter la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle que Madame le Maire a proposé au Conseil Municipal. 123 312 € bruts, hors cotisations patronales, ont été octroyés aux agents.

Chapitre 65 : autres charges de gestion courante : + 2,10 %

En 2023, la Ville de Lunéville a affirmé son soutien au CCAS avec une progression de sa subvention de fonctionnement qui passe de 1 325 000 € à 1 480 000 €, soit une augmentation de 155 000 € (+ 11,7 %).

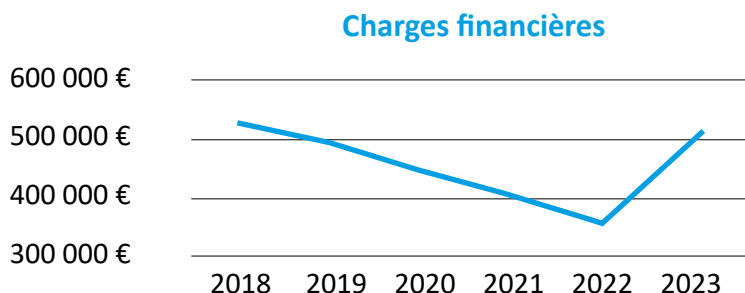
Dans le même temps, le succès du Théâtre de Lunéville permet d'accroître la part de ressources propres dans son budget. Ainsi, la Ville a baissé de 25 000 € sa subvention. En contrepartie, la Ville investit dans des travaux de rénovation.

La Municipalité a souhaité poursuivre son effort vers le monde associatif avec une enveloppe de subventions en augmentation, passant de 654 027 € à 676 757 € malgré l'augmentation des charges relatives aux locaux mis à disposition et après l'avoir fait passer de 526 105 € en 2020 à plus de 650 000 € en 2021.

Enfin, on note également, sur ce chapitre, une hausse de la subvention au budget annexe de la restauration de 11 400 €, conséquence directe de l'augmentation des fluides et des produits alimentaires. Toutefois, le tarif des repas est resté stable pour sauvegarder le pouvoir d'achat des familles et agents.

Chapitre 66 : charges financières : + 156 202 €

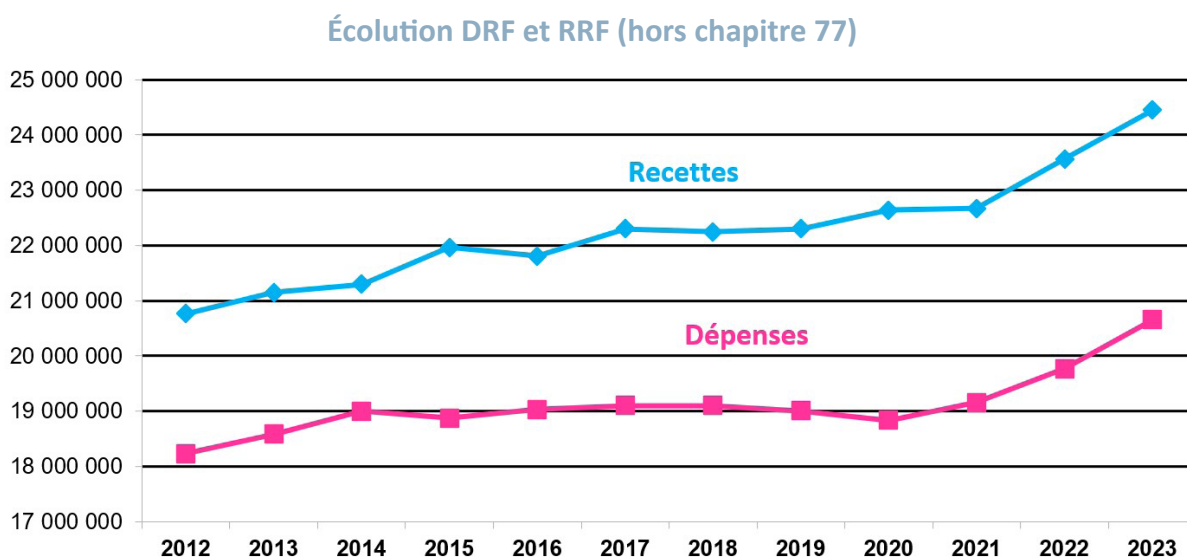
	Compte 66
2018	525 088 €
2019	493 281 €
2020	452 833 €
2021	403 737 €
2022	360 372 €
2023	516 573 €



Depuis 2018, la Ville bénéficiait des conditions de marché avantageuses qui lui ont permis de diminuer drastiquement ses charges financières. En 2023, la Ville a été largement impactée par la hausse de ses taux d'emprunt variables qui représentent 26 % de son encours (8 contrats). Ces derniers sont indexés sur le Livret A ou l'Euribor. Ainsi, malgré la diminution de son encours de dette, les frais financiers ont retrouvé en 2023 leur niveau de 2018.

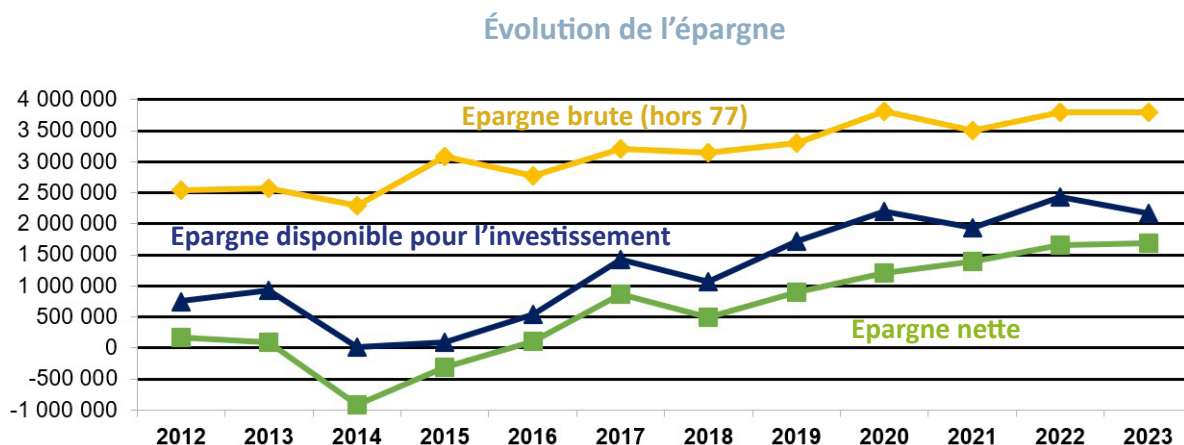
C – Le niveau d'épargne

Hors produits exceptionnels, les recettes réelles de fonctionnement ont augmenté de 884 224 € alors que les dépenses réelles de fonctionnement ont progressé de 892 408 €.



Malgré un contexte économique particulièrement tendu marqué par l'inflation, l'explosion des frais financiers et la baisse des taux de fiscalité, la Ville de Lunéville parvient à maintenir son niveau

d'épargne brute à 3,8 M€, comme en 2022, un niveau toujours supérieur à l'objectif de 3,5 M€ fixé dans le cadre de de la stratégie financière de la mandature.



Le niveau d'épargne nette progresse légèrement de 28 342 € pour atteindre 1 688 147 € en 2023. Malgré cela, l'épargne disponible pour investir diminue de 11 % avec une baisse sensible du FCTVA passant de 776 987 € en 2022 à 483 711 € en 2023.

€	Epargne brute Hors 77 Dette	Rembours. Capital	Epargne nette	FCTVA	Epargne Disponible pour l'investissement
2018	3 141 366 €	2 646 885 € (1)	494 481 €	567 171 €	1 061 652 €
2019	3 298 078 €	2 402 936 € (2)	895 142 €	824 831 €	1 719 973 €
2020	3 804 371 €	2 590 241 € (3)	1 214 130 €	986 146 €	2 200 276 €
2021	3 508 503 €	2 119 992 €	1 388 511 €	540 121 €	1 928 632 €
2022	3 802 336 €	2 142 530 €	1 659 805 €	776 987 €	2 436 793 €
2023	3 794 152 €	2 106 005 €	1 688 147 €	483 711 €	2 171 858 €

(1) – 2018 : Remboursement anticipé après adoption du BS : 510 834 €

(2) – 2019 : Remboursement anticipé après adoption du BS : 282 349 €

(3) – 2020 : Remboursement anticipé après adoption du BS : 504 917 €



2 - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

A – Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement sont de 9 484 331 € dont 6 034 310 € de recettes réelles d'investissement.

Chap.	Libellé	Pourcentage	Montant 2023
10	Dotations et fonds divers	32,84 %	3 115 823 €
13	Subventions d'investissement Dont Amendes de Police : 100 000 €	11,68 %	1 107 370 €
16	Emprunts et dettes assimilés	18,97 %	1 800 000 €
165	Dépôts & Cautionnements	0,02 %	1 870 €
21	Immob. Corporelles	0,00 %	0 €
23	Immob. En cours	0,00 %	0 €
27	Autres immobilisations financières	0,10 %	9 247 €
	Sous-Total Recettes Réelles	63,62 %	6 034 310 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (Amortissements)	26,05 %	2 470 434 €
041	Opérations patrimoniales	10,33 %	979 587 €
	TOTAL		9 484 331 €

10 - Dotations et fonds divers

Chap.	Libellé	Pourcentage	Montant 2023
10222	FCTVA	15,52 %	483 711 €
10226	Taxe d'Aménagement	1,88 %	58 676 €
1068	Affectation du Résultat 2021	82,59 %	2 573 436 €
	TOTAL		3 115 823 €

On retrouve dans ce chapitre, la perception du FCTVA pour un montant de 483 711 €, le produit de la taxe d'aménagement pour 58 676 € et l'affectation du résultat 2022, tel que délibéré par le Conseil Municipal pour un montant de 2 573 436 €.

13 - Les subventions d'investissement

Ce chapitre regroupe l'ensemble des subventions perçues par la Ville pour financer ses opérations d'investissement et le produit des amendes de police. Il se décompose comme suit :

Chap.	Libellé	Pourcentage	Montant 2023
1321	Subv.Etat-DSIL-Rénovation bâtiments	3,05 %	33 750 €
1321	Subv.Etat-DRAC-Eglise St Leopold	0,40 %	4 470 €
1321	Subv.Agence nationale sport-Gymnase la Barolliere	4,74 %	52 500 €
1321	Subv.DETR-Gymnase la Barollière	3,29 %	36 463 €
1321	Subv. Etat-DETR Mairie Annexe	1,35 %	15 000 €
Op. 2101	Subv.Etat- DETR-place des Carmes	4,51 %	49 957 €
Op. 2201	Subv. DETR-Place Léopold	15,43 %	170 880 €
Op. 2201	Subv. Etat-CD54-Place Léopold	7,22 %	80 000 €
Op. 2201	Subv. Région-Place Léopold	31,62 %	350 159 €
Op.2201	Subv.Agence de l'Eau-PlaceLéopold	5,28 %	58 464 €
1321	Subv. CD54 EC	6,10 %	67 500 €
1328	Subv.Agence de l'Eau-Cour Jules Ferry	3,04 %	33 642 €
1328	Subv. Part.Banq.Territoires Makina	0,23 %	2 500 €
13251	Subv. Equipt Group Collectivité-R2	1,28 %	14 131 €
1342	Amendes de police	12,46 %	137 953 €
TOTAL			1 107 369 €

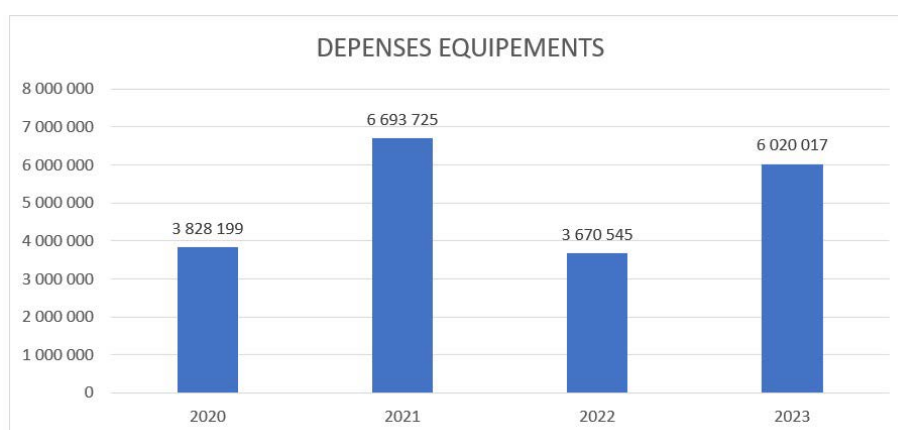
B – Les dépenses d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 8 127 382 € et se décomposent comme suit :

Chap.	Libellé	Pourcentage	Montant 2023
164 + 168	Remboursement d'Emprunts	25,91 %	2 106 005 €
165	Cautions	0,02 %	1 360 €
20	Immobilisations incorporelles Hors Op.	0,71 %	57 591 €
204	Subventions d'Équipement	7,20 %	584 943 €
21	Immobilisations corporelles	25,47 %	2 069 968 €
23	Immobilisations en cours Hors Op.	13,93 %	1 133 360 €
2101	Place des Carmes	0,04 %	2 985 €
2201	Restructuration de la Place de la 2e DC	0,44 %	35 544 €
2201	Place Léopold	20,03 %	1 627 612 €
2202	Musée de la Faïencerie	0,57 %	46 189 €
2203	Restauration Eglise St Jacques	5,23 %	424 877 €
2301	Site Fischer	0,45 %	36 948 €
TOTAL			8 127 382 €

En 2023, 6 020 017 € ont été consacrés aux dépenses d'équipement. Les principales opérations sont présentées dans la seconde partie du document détaillant le compte administratif par politique publique.

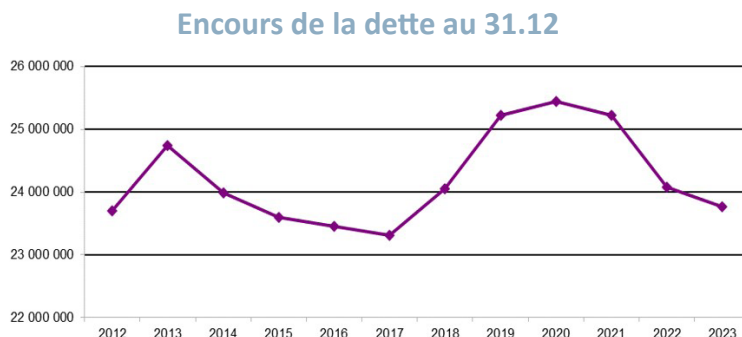
Pour rappel, l'objectif de l'équipe municipale est d'investir, sur le mandat, 5 M€ par an pour embellir le cadre de vie des lunévillois, offrir des équipements culturels et sportifs de qualité, s'engager dans la transition écologique et renforcer l'attractivité et le dynamisme du territoire.



Depuis le début du mandat, et malgré les différentes crises qui se sont succédées, l'objectif est atteint. Le résultat de la gestion municipale devrait permettre d'accélérer encore d'ici à 2026. C'est désormais plus de 8 M€ d'investissement qui sont attendus en 2024.

C – L'encours de dette

Conformément à la stratégie financière définie par l'équipe municipale, le recours à l'emprunt de la Ville de Lunéville reste maîtrisé. Ainsi, l'encours de la dette du budget principal continue de diminuer pour passer à 23 767 535 € contre 24 073 540 € fin 2022 malgré la dynamique d'investissement décrite précédemment.



En termes d'endettement, l'objectif est d'afficher un encours en fin de mandat à un niveau équivalent à celui de 2020. Le désendettement progressif de la collectivité sur les 4 derniers exercices va donc pouvoir permettre de nouvelles marges de manœuvre d'ici 2026 pour accroître encore la dynamique d'investissement au-delà des objectifs initiaux.

La capacité de désendettement, qui est le ratio de référence pour évaluer la santé financière d'une collectivité, de la ville passe à 6 ans et 3 mois. C'est le meilleur niveau constaté de ce ratio depuis 1997 malgré le contexte inflationniste inédit et la baisse des taux d'imposition.

€	Encours de la dette au 31/12	Epargne brute Hors 77	Capacité de remb. de la dette	Durée	
				année	mois
2012	23 695 411 €	2 538 673 €	9.33	9	4
2013	24 735 287 €	2 568 117 €	9.63	9	8
2014	23 986 689 €	2 294 358 €	10.45	10	5
2015	23 591 916 €	3 087 941 €	7.64	7	8
2016	23 453 242 €	2 776 056 €	8.45	8	5
2017	23 314 430 €	3 203 743 €	7.28	7	3
2018	24 047 223 €	3 141 366 €	7.66	7	8
2019	25 224 332 €	3 298 078 €	7.65	7	8
2020	25 436 063 €	3 804 371 €	6.69	6	8
2021	25 223 605 €	3 508 503 €	7.19	7	2
2022	24 073 540 €	3 802 336 €	6.33	6	4
2023	23 767 535 €	3 794 152 €	6.26	6	3

Pour rappel, un prêt a été contracté en 2023 à la Banque Postale pour 1 800 000 € à un taux fixe de 3,85 % jusqu'en 2029 puis taux variable EURIBOR 3 mois, marge 0,85 % jusqu'en 2043.

L'emprunt consolidé, qui intègre l'ensemble des budgets, fait apparaître un désendettement de 480 827 €.

Encours de la Dette €	2022	2023
Budget Principal	24 073 540 €	23 767 535 €
Budget de l'Eau	3 334 701 €	3 282 514 €
Budget Locations	1 631 340 €	1 514 705 €
Budget Restauration	12 000 €	6 000 €
TOTAL BUDGETS	29 051 580 €	28 570 754 €



3 - LES BUDGETS ANNEXES

A – Eau

Le budget de l'eau voit ses recettes de fonctionnement largement décroître. Cette baisse de recettes est amplifiée par la volonté politique de maintenir la surtaxe à 0,45 € malgré l'inflation. Le volume de recettes baisse de 13,75 %.

271 146 € ont été consacrés à la réhabilitation du réseau d'eau en 2023. 29 657 € ont permis l'entretien de l'usine de l'eau.

Un emprunt de 210 000 € a été contracté auprès de la banque populaire sur une durée de 15 ans, taux EURIBOR 3 mois, marge 0,50.

B – Locations

Les dépenses réelles de fonctionnement ainsi que les recettes réelles de fonctionnement restent sensiblement stables par rapport à 2022.

Contrairement aux années précédentes, il n'y a pas eu de participation du budget principal. L'augmentation des recettes de loyers, issue de la gestion dynamique du patrimoine immobilier, a permis de supprimer la contribution du budget principal existante depuis plusieurs exercices.

Ainsi, le contribuable ne participe en aucune manière à la gestion du patrimoine locatif de la Ville.

C – Restauration Municipale

En 2023, 119 694 repas ont été confectionnés par la cuisine centrale de la Ville de Lunéville selon la décomposition suivante :

- 83 305 repas pour les scolaires
- 19 792 repas pour le CCAS
- 16 597 repas pour le self

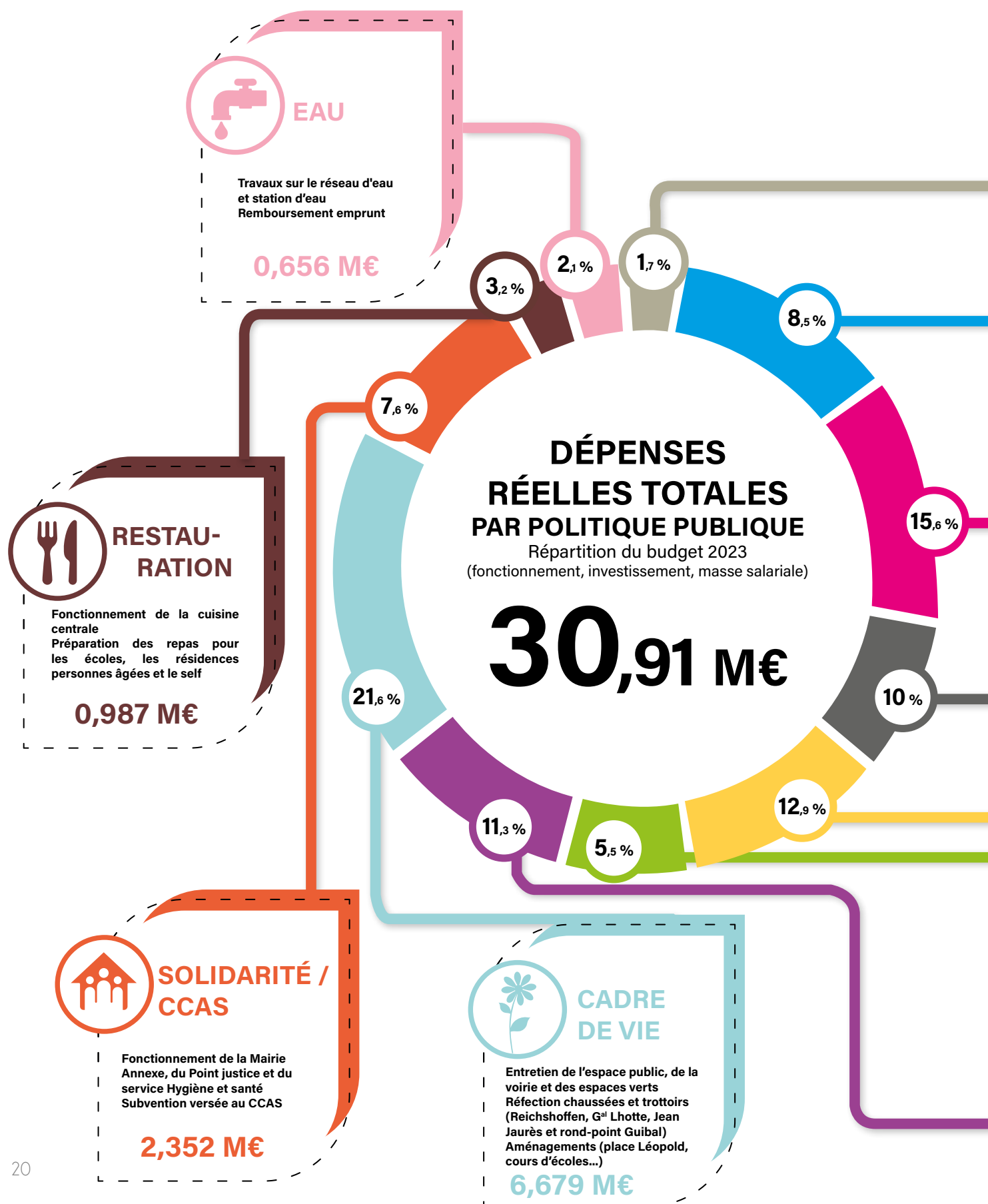
On note une augmentation importante du poste relatif aux prestations de service principalement due à l'apparition de deux nouveaux contrats, un pour l'entretien des vêtements et un pour le nouveau logiciel de la cuisine.

II.

LE COMPTE ADMINISTRATIF PAR POLITIQUE PUBLIQUE



COMPTE ADMINISTRATIF 2023





LOCATIONS

Fonctionnement et entretien des salles municipales et divers locaux (Cinélu'n', Faïenceries, etc.)

0,541 M€



OPÉRATIONS FINANCIÈRES

Remboursement emprunts

2,623 M€



ADMINISTRATION

Fonctionnement administratif de la collectivité
Services de la mairie
Fournitures et équipements

4,830 M€



BÂTIMENTS PUBLICS

Entretien, aménagement ou constructions de bâtiments
Rénovation énergétique
Accessibilité ou mise aux normes
Fluides

3,098 M€



AFFAIRES SCOLAIRES ET JEUNESSE

Fonctionnement des écoles
Travaux dans les écoles
Dispositifs jeunesse

3,981 M€



SPORT CULTURE ANIMATION

Subventions au Théâtre, à Cinélu'n' et aux associations sportives et culturelles
Entretien et rénovation des équipements sportifs et culturels
Organisation de manifestations festives, sportives et culturelles

3,504 M€



PRÉVENTION SÉCURITÉ

Protection des équipements et des personnes par la Police Municipale
Vidéoprotection

1,715 M€



1 - FAVORISER L'ATTRACTIVITÉ ET LE RAYONNEMENT DE LUNÉVILLE

Depuis 2020, Lunéville a mis en œuvre une série d'actions prioritaires pour renforcer son attractivité.

Pour accroître son rayonnement, la Municipalité a initié une campagne de communication dynamique à Lunéville et au-delà du territoire. Ce plan de communication est déployé sur trois ans. Indiscutablement, il fait évoluer la réputation de la Ville.

Lunéville mène une politique dynamique en direction du commerce local. Au titre de ses actions, la Ville a, entre autres, recruté un manager du commerce et suit attentivement la vacance commerciale. Une boutique éphémère a ouvert. Le marché hebdomadaire est conforté. Pour faciliter les démarches des porteurs de projets, un guichet unique et un guide d'informations ont été créés.

Aujourd'hui, le solde positif de trente commerces nous encourage à poursuivre dans ce sens.

Rendre la ville attractive, c'est aussi mettre en œuvre des actions pour développer la culture et l'animation tout au long de l'année. Multiplier les activités variées renforce indéniablement l'identité et l'attractivité de la ville. C'est ainsi qu'a été créé à Lunéville, en 2020, le festival de création équestre « Scènes en Selle ». La nouvelle programmation théâtrale et la reconstruction du cinéma en centre-ville procèdent aussi de cette dynamique. Le renouvellement régulier des expositions à l'Hôtel Abbatial et le projet de création d'un musée dédié à la faïence renforcent l'offre à Lunéville.

Le développement de l'offre d'animations en direction des plus jeunes est aussi vecteur d'attractivité. En pratique, depuis 2020, plusieurs actions ont été initiées avec la création du bal des terminales, de la soirée Fluo, du Week-end E-sport, de la soirée Halloween, la journée « le jardin des jeux » pour les familles ou encore la journée des associations sportives et culturelles. Des animations sportives nouvelles ont été mises en place à l'instar de la Frappadingue. L'allongement de la durée de la fête foraine, le concert d'été ou encore un dimanche près du Kiosque complètent cette offre. L'accompagnement de la jeunesse est encore renforcé par la présence d'un tissu associatif dense et soutenu par la Municipalité.

Renforcer l'attractivité de Lunéville, c'est aussi veiller à offrir aux habitants des services en suffisance. L'annonce récente de la fin de la suspension des accouchements à la maternité procède de cela. La Ville met aussi tout en œuvre pour accueillir les écoliers dans les meilleures conditions. L'entretien du patrimoine scolaire répond à cette prescription tout comme le transport scolaire assuré par la Municipalité depuis 2022 pour les collégiens et les lycéens.

Les dotations de la ville permettent également le renouvellement des fournitures scolaires et le développement des équipements numériques ainsi que les sorties scolaires.

Parce que l'attractivité d'une ville se mesure aussi par ses choix durables, Lunéville s'est engagée depuis 2020 dans un programme de revitalisation des cours d'écoles et la création d'îlots de fraîcheur. Les écoles du Quai et Hubert Monnais seront ainsi végétalisées cette année.

Au cœur de l'attractivité, les enjeux environnementaux ont conduit la Municipalité à se doter de plusieurs vélo-bus pour des transports plus responsables.

A – Commerce

La Ville continue à promouvoir le commerce de centre-ville en s'appuyant sur son Manager de Commerce arrivé en septembre 2022. Ce poste représente une dépense de **40 K€**.

Parmi ses missions, on retrouve :

- L'accompagnement des porteurs de projets dans toutes leurs démarches (enseignes, terrasses, recherche de locaux, accès aux financements, ...). A ce titre, un guichet unique a été créé en 2023. Il s'accompagne d'un guide à l'attention des porteurs de projet qui disposent ainsi d'une information synthétique et exhaustive.
- Le lien avec l'Office du Commerce pour renforcer la synergie entre les animations municipales et les actions portées par cette association qui regroupe tous les commerçants de Lunéville qui souhaitent y adhérer.
- Le suivi de la vacance commerciale, grâce notamment à l'instauration de la taxe sur les friches commerciales votée en 2021 pour inciter les propriétaires à remettre sur le marché les locaux commerciaux vacants.
- La gestion de la boutique éphémère qui permet à de nouveaux commerçants de tester leurs projets avant de se lancer en intégrant leur propre cellule commerciale. En 2023, 10 commerçants ont pu bénéficier de cet espace pour une occupation totale de 31 semaines. Deux d'entre eux sont en projet d'installation définitive.

Par ailleurs, la Ville a pérennisé la mise en œuvre du dispositif de chèques-cadeaux à l'attention du personnel municipal. Ce dispositif, porté en lien avec le Comité de Gestion des Œuvres Sociales, est

à la fois une prestation d'aide sociale et une mesure de redynamisation du commerce local. Ainsi, ce sont **31 K€** qui ont été injectés dans le tissu commercial lunévillois.

Les résultats de cette politique volontariste sont désormais visibles sur le terrain avec une fermeture pour trois ouvertures depuis 2 ans. Ainsi, c'est un solde positif d'une trentaine de commerces qui ont vu le jour sur le territoire.

Autre signe tangible de cette dynamique retrouvée : la dynamisation du bas de la rue de la République sur laquelle une dizaine de commerces ont vu le jour ces derniers mois. Cette artère stratégique a fait l'objet en 2023 d'une étude de merchandising pour un coût de **10 K€** co-financée par l'ANCT à hauteur de 80 %.

B – Culture et animations

2023 a été une année particulièrement riche du point de vue de la programmation culturelle et festive.

La quatrième édition du festival « Scènes en selle » a permis de confirmer le caractère incontournable de ce rendez-vous estival. La participation directe de la Ville a progressé en passant de 34 K€ à **38 K€** pour accompagner la montée en puissance de l'évènement. La ville assure toujours la prise en charge de la communication de l'évènement et les financements extérieurs permettent de dégager un budget global dédié à la programmation de près de 150 K€.



Rendez-vous incontournables de l'été Lunévillois, « Les dimanches près du Kiosque » ont également été reconduits pour une dépense de **25 K€**.

Le reste de la programmation annuelle (Concert d'Electro Deluxe, bal du 13 juillet, feu d'artifice, NJP, animations de Noël, spectacle pyrotechnique, animation des terrasses...) a occasionné en 2023 une dépense stable par rapport à 2022 à hauteur de **101 K€** en incluant les frais de gardiennage et de sécurité ainsi que les frais de réceptions.

En ce qui concerne le Cinéma, après plusieurs années marquées par la crise sanitaire et l'absence de films qui a suivie, l'équipement a vécu en 2023 sa première année en rythme de croisière. Les objectifs de fréquentation sont atteints puisque plus de 100 000 spectateurs ont franchi les portes de Cinélun' l'année dernière.

Malgré la crise énergétique, la Ville a souhaité conserver une politique tarifaire attractive en n'augmentant pas le prix du ticket d'entrée contrairement à de nombreux cinémas. À titre d'exemple, Cinélun' propose une entrée à tarif plein à 9,50 € contre 15,30 € pour une prestation équivalente à 25 km de Lunéville.

Dans le cadre de son soutien au Cinéma, la Ville a octroyé une subvention d'équipement de 50K€ pour équiper l'ensemble des salles en projecteurs laser. Cette acquisition, financée également par la Région Lorraine, permettra à la SPL Cinélun' de réduire drastiquement sa facture de fluides et de consommables.

Le théâtre, quant à lui, a été subventionné à hauteur de **757 K€**. La légère diminution de la subvention est rendue possible par l'augmentation des recettes propres qui témoigne de l'engouement de la population pour la nouvelle programmation. Ainsi, la saison 2023/2024 aura vu passer plus de 20 000 spectateurs dans cet équipement culturel d'exception. 10 représentations ont été complètes. Les tarifs d'entrée ont été diminués en créant des catégories moins chères pour rendre le théâtre encore plus accessible aux Lunévillois.

Si la participation de la Ville en fonctionnement a légèrement diminué, elle a en revanche décidé d'investir massivement dans le bâtiment avec le financement de la réfection de la toiture pour **83 K€** et une première phase de remplacement des fenêtres pour un montant de **43 K€**.



L'espace muséal de l'Hôtel Abbatial a accueilli en ses murs une nouvelle exposition temporaire dénommée « Fantaisies pour un Palais » de décembre 2022 à septembre 2023, en partenariat et avec le soutien des monuments nationaux, pour un budget de l'ordre de **18 K€**.

Les études autour du projet de création d'un nouveau musée de la faïence de Lunéville, qui prendrait place au sein de l'église Saint-Maur, se poursuivent pour **46 K€**. Il s'agit à la fois de la réalisation de diagnostics techniques sur le bâtiment et d'une étude pour définir le projet et la scénographie.

Enfin, 2023 a vu débuter l'important chantier de rénovation de l'église Saint-Jacques avec les travaux sur le corps central qui se sont chiffrés en 2023 à **425 K€**. Les cofinancements (Région, DRAC et Département) seront sollicités sur l'exercice 2024.

C – Sports et Jeunesse

Parfaitement consciente de la nécessité de soutenir ce tissu associatif, la Ville de Lunéville a renforcé en 2023 son effort financier pour les clubs sportifs avec une enveloppe de subventions de **162 K€** contre 139 K€ l'année dernière.

En matière d'investissement, après la fin de l'opération de restructuration du gymnase de la Barollière pour un montant de 703 K€, l'année 2023 a été largement consacrée à l'entretien courant des bâtiments et la nécessaire sobriété énergétique. Ainsi, l'ensemble des gymnases est désormais équipé d'un éclairage LED. Les travaux ont pour la plupart été réalisés en régie par les électriciens de la Ville pour un montant de **30 K€** en 2023.

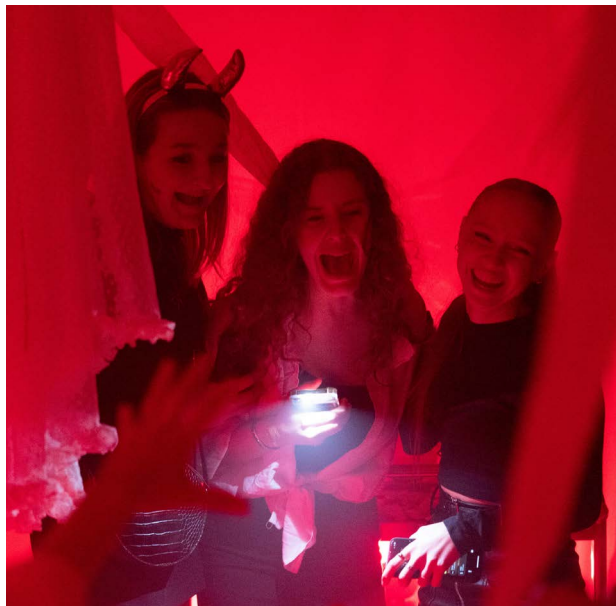
Le programme d'entretien des différents sites sportifs s'est poursuivi avec notamment : l'entretien des courts de tennis en terre battue **14 K€**, de la piste d'athlétisme du Stade Fenal **18 K€** ou encore la réfection de la clôture périphérique du terrain des Frères Heckler **16 K€**.

Enfin, les différents achats et entretien de matériels et fournitures relevant du service des Sports représentent **11 K€**.

De nombreuses manifestations sportives ont également émaillé l'année comme Octobre Rose et Mars Bleu pour un budget de **11 K€** ou encore l'organisation de la Frappadingue.



La politique publique d'accompagnement de la jeunesse se traduit par le soutien aux associations et les différents dispositifs mis en œuvre avec elles pour accompagner les jeunes Lunévillois (Bourse aux permis, BAFA, V.V.V., Tickets jeunes, Avenir, MJC Jacques Prévert, Yutopia,...) pour un montant total de **188 K€** en progression de 20 K€ par rapport à l'année dernière.



La Ville de Lunéville gère également directement le dispositif argent de poche qui aura mobilisé en 2023 **27 K€**.

En 2023, la Ville a souhaité renforcer son offre d'animation en direction des jeunes. En plus du week-end E-sport et du bal des terminales qui ont été reconduits, deux nouveaux événements ont vu le jour : le Jardin des Jeux et la Soirée Halloween. Le budget total consacré à ces animations se monte à environ à **18 K€**.

D – Enseignement

La Ville de Lunéville a continué à décliner, en 2023, son programme d'entretien et de rénovation du patrimoine scolaire, orienté par les enjeux de la transition écologique.

A ce titre, après les écoles Demangeot et Jules Ferry, la Ville a procédé à une opération de végétalisation de la cour maternelle d'Hubert Monnais pour un montant de **35 K€**.



A noter que les travaux concernant l'école primaire ont dû être retardés du fait de l'indisponibilité des services d'archéologie préventive dont l'intervention préalable était nécessaire. Ces travaux auront lieu à l'été 2024 concomitamment à la végétalisation de la cour d'école du Quai.

L'ensemble de ces projets a fait l'objet d'un important travail de concertation avec les élèves et les enseignants et poursuivent plusieurs objectifs : infiltration des eaux de pluie vers le milieu naturel, amélioration de la qualité de l'air et diminution des températures lors des périodes de canicule, augmentation de la biodiversité, sensibilisation des enseignants et des élèves à l'environnement.

L'école Hubert Monnais a aussi bénéficié de **52 K€** dans le cadre de réfection de peintures et changement de fenêtres.

Parmi les autres travaux, on notera une attention toute particulière pour l'école René Haby qui a fait l'objet d'une réfection de sa toiture pour 50 K€ et de la sécurisation des escaliers de la cour pour 18 K€.

Enfin, 131 K€ ont été consacrés à des travaux de performance énergétique à l'école Alsace.

En ce qui concerne le fonctionnement, **58 K€** de subventions ont été versées à destination des écoles privées dans le cadre de l'obligation de scolarisation des enfants dès l'âge de 3 ans. La location des tableaux blancs interactifs a engendré une dépense de **26 K€** sur l'exercice.

L'enveloppe dédiée aux transports scolaires a largement progressé pour se monter à près de **168 K€** contre 138 K€. Au-delà de l'augmentation des coûts du marché des transports liée à l'explosion des prix des carburants, le budget a été impacté pour la première fois, en année pleine, par l'organisation du transport scolaire des collégiens et lycéens. Pour rappel, la Ville a décidé, à la rentrée 2022, de prendre en charge le transport scolaire pour les collégiens et les lycéens suite au désengagement de la CCTLB. Le coût de cette décision visant à garantir les meilleures conditions d'études aux jeunes lunévillois se monte à **83 K€** pour l'exercice 2023.

Parallèlement, la Ville a acquis un nouveau vélo-bus, qui devrait être livré au premier semestre 2024, pour un montant de **17 K€**. Une première expérimentation concluante a été menée avec ce moyen de transport pour les élèves de l'école Capitaine Nicolas.

La Ville a acheté **50 K€** de fournitures dans le cadre de ce que l'on appelle communément le « crédit fournitures scolaires » et **21 K€** ont été dédiés aux spectacles et sorties scolaires.



2 - AGIR EN FAVEUR D'UN CADRE DE VIE SÛR ET DE QUALITÉ

Au quotidien, la ville est mobilisée pour préserver et améliorer le cadre de vie des Lunévillois.

Lunéville s'investit aussi pour conforter son label « 4 Fleurs », renouvelé en 2022.

Pour répondre aux enjeux climatiques et à la gestion des ressources, la ville développe un plan de performance énergétique dans le cadre de la restructuration de ses bâtiments et de l'éclairage public. Dans ce sens, un réseau de chaleur urbain est en cours de réalisation ainsi que la construction d'une chaufferie 100 % bois énergie.

Les aménagements urbains ou de voirie participent aussi à l'amélioration du cadre de vie. La Ville a choisi de rénover plusieurs places emblématiques de la ville en les déminéralisant et en les revégétalisant. Dès que cela est possible, la Ville multiplie la création d'espaces végétalisés et paysagers. Des espaces ludiques sont créés et le mobilier urbain est remplacé pour répondre aux attentes des riverains. Le plan de voirie se poursuit avec la réfection de trottoirs et chaussées chaque année.

L'amélioration du cadre de vie de la Ville suppose aussi de se déplacer dans une ville sûre et apaisée. Le service de la Police Municipale a donc été renforcé et les tournées augmentées.

Améliorer le cadre de vie des habitants nécessite un travail concerté avec tous les acteurs concernés. C'est pourquoi, la Ville propose régulièrement des réunions de quartier, des ateliers de concertation pour examiner et faire évoluer, avec les riverains, les projets portés par la Municipalité.

A – Nature en ville et développement durable

Pour gérer et entretenir le patrimoine arboré et fleuri de la Ville, le service Parcs et Jardins a mobilisé en 2023 **86 K€** de crédits pour entretenir les espaces verts auxquels il convient d'ajouter **95 K€** d'achat de matériel en investissement incluant un nouveau tracteur pour 48 K€.

Dans le cadre d'une politique de remise à niveau du mobilier urbain, une enveloppe de **34 K€** a été mobilisée dont 10 K€ de tables et de bancs. L'aire de jeux du Square des Cerisiers a été remplacée pour un montant de **26 K€**.

498 K€ ont été consacrés au programme de performance énergétique de ses bâtiments municipaux. Parmi les chantiers les plus emblématiques, on notera celui de la Mairie Annexe sur laquelle des panneaux photovoltaïques ont été apposés afin de rendre le bâtiment quasiment autonome en journée lorsque l'équipement est ouvert au public.

La Ville a également accéléré le déploiement de l'éclairage public en LED dans le cadre de la dernière année du contrat de prestations passé avec CITE LUM. Ainsi, le niveau d'investissement est passé de 263 K€ en 2022 à **381 K€** en 2023. A noter que les investissements de 2022 ont été subventionnés en 2023 à hauteur de **68 K€**.

Il convient par ailleurs de noter que, dans le cadre de son plan de mesures responsables, la Ville procède à l'extinction totale de l'éclairage public en pleine nuit afin de réduire sa consommation d'énergie de 50 %.

La fin de l'année a également été consacrée à la relance du marché global de performance énergétique sur l'éclairage public. L'offre retenue prévoit un passage au 100 % LED sur le réseau en 4 ans.

Toujours en matière de développement durable, la Ville de Lunéville a conclu en 2022 une délégation de service public pour la construction et l'exploitation d'un réseau de chauffage urbain. Les travaux de réseaux et ceux relatifs à la chaufferie ont été menés en 2023. Une partie du réseau alimenté par la chaufferie d'Aqualun' est opérationnelle depuis la rentrée 2023. Le nouveau réseau devrait être entièrement opérationnel à la rentrée 2024. Cette date correspond à la fin de la période d'achat de gaz à prix fixe conclu en 2020 qui permet de mettre la Ville à l'abri de l'explosion du prix que le pays a connu en 2023.



B – Habitat et traitement des friches

La lutte contre le mal-logement s'est poursuivie dans le cadre de l'activité du service communal d'hygiène et de santé en lien avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et l'association Accueil et Réinsertion Sociale (ARS) dans le cadre du traitement de l'habitat indigne. Ce service a fait l'objet d'une importante réorganisation en 2022. Pour cela, la Ville bénéficie d'une Dotation Générale de Décentralisation qui se monte à **63 K€**.

Pour la dernière année de l'OPAH-RU, et avant son renouvellement espéré fin 2024, la Ville a poursuivi son engagement avec la CCTLB et a engagé **34 K€** de crédits pour accompagner des opérations de rénovations de logement au cœur du centre ancien.

Le dossier de reconversion de la friche Fischer a connu en 2023 d'importantes avancées. L'objectif pour la Ville est de procéder à la dépollution du site pour rétrocéder à l'armée la zone nord du site, d'une surface d'environ 5,5 hectares, pour étendre le quartier Treuille de Beaulieu avec la construction d'ateliers. Une partie serait aussi réservée à de l'hébergement pour les militaires du rang, principalement.

Pour mener à bien la mutation de cet espace foncier, la Ville a engagé des investigations visant à dépolluer le site afin de garantir un état compatible avec l'usage qui en sera fait pour un montant de **99 K€** en 2023, dont 36 948 € dans l'opération 23.01.

Suite à ces investigations, un plan de gestion a été validé par l'ADEME en juillet 2023. Le montant des travaux de dépollution est estimé à 2 M€. Ces travaux seront financés par la Région à hauteur de 0,966 M€ et par l'ADEME dans le cadre du « fonds vert » à hauteur de 0,729 M€.

Parallèlement, en juillet 2023, un accord de principe a été trouvé entre la Ville de Lunéville et le Ministère des Armées pour offrir au 53^{ème} RT un avenir assuré sur notre territoire et de meilleures conditions de travail pour nos militaires.

Ce projet de regroupement du 53^{ème} RT représente l'un des principaux investissements d'infrastructures prévus par la loi de programmation militaire 2024-2030 pour l'armée de terre. Il permettra d'assurer l'accueil dans des conditions optimales des matériels SERVAL attendus à partir de 2028. Le coût de l'opération actualisé par le Ministère des Armées est estimé à 43 M€ et sa réalisation est planifiée entre 2028 et 2032.



C – Proximité et cadre de vie

L'opération la plus importante de l'exercice 2023 concerne évidemment l'aménagement de la place Léopold (1 628 K€ subventionnés à hauteur de 660 K€)

Le projet a fait l'objet d'une concertation importante avec l'appui d'un cabinet extérieur. Au final, ce dernier intègre évidemment un « volet nature » important avec la végétalisation de près des deux tiers de la place. Il respecte également ses usages multiples en maintenant les meilleures conditions d'accueil pour le marché et en garantissant la possibilité d'accueillir des manifestations sur cet espace.

2 200 m² ont été désimperméabilisés avec la création de carrés végétaux. Environ 6 200 végétaux ont été plantés avec des étudiants de l'école de Roville-aux-Chênes. Parmi ces végétaux :

- 5 tilleuls pour compléter les doubles alignements
- Plus de 700 rosiers sur 63 variétés différentes (paysagers, buissons, anglais, ...)
- Une soixantaine de variétés différentes d'arbustes
- Une centaine de variétés de plantes vivaces, graminées et bulbes

Cette diversité permettra un attrait tout au long de l'année : floraisons variées, feuillages colorés, alternance de végétaux caducs et persistants, de hauteurs différentes.

Des Pyrus calleryana, ainsi que d'autres cépées seront plantés ponctuellement à proximité des bancs afin d'apporter de l'ombre.

En sus, la place a fait l'objet d'un soin tout particulier en équipement, avec un nouveau WC public, une nouvelle aire de jeux, 70 bancs et 112 mètres linéaires de bancs en bois, 16 arceaux à vélos, 4 tables et des bornes de sonorisation.

Enfin, l'ensemble des voiries autour de la Place a été repris avec notamment la dépose et la repose de 1 100 m² de pavés, tous récupérés sur le site.



En 2023, la Ville a poursuivi son partenariat sur l'étude de maîtrise d'œuvre pilotée par le Département 54 concernant la Place de la Deuxième DC (**36 K€** en 2023).

Par ailleurs, l'équipe municipale a accéléré en 2023 son programme annuel de réhabilitation des voiries pour un montant total de **571 K€** contre 360 K€ en 2022. Les principales opérations ont porté sur :

- Rue du Général Lhotte
- Rue Jean Jaures
- Rond-point Guibal
- Quai de Reichshoffen

Enfin, depuis 2022, la Ville de Lunéville a engagé un plan propreté dont l'objectif est de concentrer l'effort des services municipaux (voirie, espaces verts, domaine public, police municipale, communication,...) sur la qualité du cadre de vie des Lunévillois.

En 2023, ce plan s'est traduit par une enveloppe financière spécifique de renfort temporaire de **53 K€**.

Dans le cadre de la lutte contre les dépôts sauvages, ce sont plus de 800 tonnes de déchets qui ont été collectés par les services de la Ville représentant une facture de **126 K€**, uniquement pour le traitement en déchetterie contre seulement 100 K€ en 2023.

On notera également, qu'au total, 16 agents sont affectés à la propreté de la Ville avec 2 à 3 agents en renfort en période estivale. Cela représente entre 25 500 et 30 000 heures chaque année, soit une charge d'environ d'1 M€.

D – Sécurité

Cette politique publique engendre dans sa globalité au titre du fonctionnement **340 K€** de dépenses dont **15 K€** de dépenses courantes. Ces dépenses courantes recouvrent les achats et la maintenance de l'équipement des policiers municipaux dont l'action sur le terrain est orientée depuis quelques années, plus particulièrement sur le renforcement de la sécurité aux abords des écoles, et sur la lutte contre les dépôts sauvages.

Les frais de personnel représentent **325 K€**, ce chiffre est en forte augmentation puisque l'effectif comporte désormais 7 policiers municipaux contre 5 seulement en 2022. Cette nouvelle organisation permet d'accroître l'amplitude horaire de la présence de la Police Municipale sur le terrain de 7h30 à 18h30, hors périodes de vacances scolaires.

Concernant le système de vidéoprotection, une enveloppe de **20 K€** a été dédiée à l'acquisition de matériel pour garantir l'efficacité du dispositif actuel. La Ville a également investi 24 K€ pour l'acquisition de nouveaux radars pédagogiques.

On notera enfin que la Ville a participé à hauteur de **1,347 M€** (+ 57 K€ par rapport à 2022) au fonctionnement du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Meurthe & Moselle.





3 - FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT DE FAMILLES ET ACCOMPAGNER LES PLUS FRAGILES

Accompagner les familles et les plus fragiles, c'est répondre aux besoins et aux attentes des plus âgés, des plus jeunes ou encore des personnes fragiles pour une ville accueillante et bienveillante.

Concrètement, la ville renforce son soutien au CCAS. En termes d'habitat, le vaste programme de rénovation de la résidence autonomie de Ménil répond à une demande d'offre de logements plus diversifiée. Le renouvellement de la semaine « Seniors et Alors » répond à une demande d'animations.

La crèche « l'Île aux enfants » poursuit l'accueil des plus petits dans des conditions optimales. Lunéville bénéficie également du programme de réussite éducative. Le contrat de ville, récemment renouvelé, permet aussi la mise en œuvre d'actions efficaces.

La Mairie « France Services » permet un accompagnement optimisé des publics les plus fragiles.

A – Petite enfance et Seniors

Consciente de l'importance d'une politique sociale de qualité dans un contexte particulièrement difficile pour tous les lunévillois, la Ville a renforcé son soutien au CCAS. Cet établissement public, qui exerce pour le compte de la Ville la politique sociale de la municipalité, s'est vu octroyer une subvention de fonctionnement augmentée de 155 K€ pour un montant total de **1,480 M€**.

Les orientations de ces politiques publiques portées par le CCAS de la Ville de Lunéville seront développées dans le rapport de présentation du compte administratif de l'établissement. Néanmoins, il convient de s'arrêter en détail sur le projet de réhabilitation de la Résidence Ménil pour lequel la Ville a versé une première subvention de **500 K€** en 2023.

Ce projet de plus de 5 M€ vise plusieurs objectifs :

- Diversifier l'offre de logements
- Maximiser la performance énergétique

- Profiter du cadre paysager de qualité
- Proposer aux seniors un confort de vie supérieur

Il est décliné en quatre parties :

- Le clos et le couvert avec une réfection de l'étanchéité et des façades avec isolation, le remplacement des menuiseries extérieures et des garde-corps
- Les parties communes avec une rénovation du hall d'entrée, des cages d'escalier et circulation ainsi que les locaux communs, la rénovation électrique et du mode de chauffage.
- Les Logements : la résidence dispose de 74 logements T1 bis, le projet permettra de créer 29 logements T1 bis, 5 logements T2 et 20 logements T3, ce qui offrira une diversité et un choix aux seniors et qui correspond à la demande actuelle.
- La restructuration complète des logements a été élaborée avec des ergothérapeutes afin de proposer des logements adaptés au public senior, ceux du rez-de-chaussée auront des accès PMR. Pour certains logements, le balcon sera réintégré dans la surface du logement pour obtenir plus de volume intérieur. Toutes les salles de bain et cuisines seront aménagées avec des matériaux de qualité, des placards de rangement sont prévus dans les différents espaces. De la domotique est en projet également. Un traitement thermique et acoustique est prévu.

Des travaux extérieurs sont programmés notamment avec la création d'un garage à vélo et d'un local poubelles.

Il convient également de souligner que la Ville a mobilisé une enveloppe de travaux de **13 K€** pour la crèche et le Donjeux. L'objectif est de répondre aux obligations de la réforme des établissements d'accueil du jeune enfant acté par le décret 2021-1131 du 30 août 2021.

B – Politique de la Ville et Cohésion Sociale

Le Dispositif de Réussite Éducative a poursuivi son action transversale entre l'éducatif et le social afin de soutenir les enfants concernés et leurs familles en mobilisant une enveloppe de **14 K€**.

Dans le cadre de la Politique de la Ville, la municipalité a versé **104 K€** dont **80 K€** à destination du centre social « Les Épis » et **15 K€** au titre du contrat de ville. Il convient également d'y ajouter **12 K€** de subventions versées à destination des associations à caractère social.

La Mairie Annexe labellisée « France Services » depuis juillet 2021 développe une offre complète de permanences pour accompagner les publics les plus fragiles avec un financement de la part de l'Etat de **35 K€**, pour un coût total de **120 K€**, soit 71 % de reste à charge pour la Ville.



4 - CONSTRUIRE UNE ADMINISTRATION MODERNE ET EXEMPLAIRE

Pour mettre en œuvre son action, la Ville dispose de ressources humaines et financières. Concernant la gestion des deniers publics, Lunéville poursuit une politique d'investissement soutenue pour embellir la ville. La dette est contenue et l'épargne préservé afin de ne pas obérer l'avenir.

À propos des ressources humaines de la collectivité, les agents forment la première ressource de la Ville. Il est primordial de leur permettre de remplir leurs missions dans un cadre de travail adapté et à l'écoute.

A – Gestion foncière

Dans le cadre de la gestion active de son patrimoine, qui est considérée comme un enjeu financier essentiel, la Ville a perçu en 2023 **645 K€** de loyers (tous budgets confondus) et a procédé à **27 K€** de travaux dans les logements privés de la Ville.

Sur cet exercice budgétaire, l'ensemble des cessions délibérées par le Conseil Municipal se monte à **251 K€** pour les cessions du terrain Schwetzingen et du foyer de Ménil.

B – Ressources humaines

Premier poste de dépenses de la collectivité avec 52 % des charges de fonctionnement, la masse salariale représente **10,7 M€** tous budgets confondus.

Afin de garantir la montée en compétence de ces agents, l'enveloppe de formation a mobilisé **46 K€** en 2023.

La Ville a également poursuivi son effort en matière d'action sociale à destination de ses agents avec une dépense totale de **280 K€** en augmentation de 36 K€, soit 15 %, qui couvre la subvention au CGOS, les chèques vacances, la participation à la mutuelle, la prise en charge intégrale de la prévoyance et les chèques cadeaux.

Comme chaque année, un effort particulier a porté sur la modernisation et l'entretien de l'équipement des agents. Près de **31 K€** ont été dévolus à l'achat de vêtements de travail à l'échelle de la collectivité.

La matériel roulant a fait l'objet d'une attention toute particulière avec une enveloppe dédiée de **347 K€** qui a permis l'acquisition d'un camion porteur, d'un camion à benne basculante et d'un véhicule léger de manutention.

C – Gouvernance, relation usagers et modernisation de l'administration

Le traitement des demandes de passeports et de cartes d'identité effectué par la Ville de Lunéville est en partie financé par l'Etat qui a versé **46 K€** en 2023, pour un coût total de **120 K€**. Le système de prise de rendez-vous en ligne a permis de garantir une plus grande fluidité dans le traitement et de répondre à une demande en très forte augmentation.

Pour moderniser les outils de travail, **98 K€** de crédits de dépenses ont été mobilisés pour le renouvellement du matériel informatique et des logiciels métiers dont 82 K€ pour le renouvellement intégral de l'architecture des serveurs.



Ville de
LUNÉVILLE



Cabinet du Maire

03 83 76 23 17

cabinet-maire@mairie-luneville.fr

Direction Générale

03 83 76 23 43

secretariat-general@mairie-luneville.fr